

La Société des
Gens de Baignade
pour l'accès et l'usage publics des plans d'eau

À : Monsieur Yvon BUSSIÈRES, Conseiller, président Arrondissement La Cité

DE : Léonce NAUD, président, Société des Gens de Baignade

OBJET: **COMPTE-RENDU** de la réunion tenue entre des représentants de la Société des Gens de Baignade, vous-même et la Direction de l'Aménagement de la Ville de Québec.

Réunion tenue le 9 juillet 2004, à l'Édifice de la Fabrique.

DATE : 28 juillet 2004

Présents:

M. Yvon BUSSIÈRES	Conseiller et Président, Arrondissement 1 (La Cité)
M. Jacques AMYOT	Président d'Honneur, Société des Gens de Baignade
M. Fernand MARTIN	Directeur du Service de l'Aménagement du territoire
Mme Francine BÉGIN	Directrice, Design, architecture et patrimoine
Mme Caroline HOUDE	Conseillère en urbanisme, Division de l'urbanisme
M. Hervé CHAPON	Conseiller en communications, Dir. de l'Aménagement
Mme Diane COLLIN	Urbaniste, Direction de l'Aménagement
M. Léonce NAUD	Président, Société des Gens de Baignade

Absent: M. Édouard LAFRANCE Urbaniste, Direction de l'Aménagement

Suite aux présentations, Yvon Bussières fit un exposé du projet porté par la Société des Gens de Baignade (& d'autres organismes), à savoir de rendre accessible à la population la partie de tête du bassin Louise – présentement inutilisée – par un réaménagement permettant d'en faire un bassin polyvalent destiné aux divers plaisirs de l'eau, doté d'une vue superbe sur Québec.

Il fit état de la qualité du travail accompli depuis maintenant plusieurs années par la Société des Gens de Baignade et de l'intérêt de ces travaux pour la Ville.

La documentation listée ci-dessous fut déposée

- « Une plage urbaine à la marina pour 2008 »
- Liste des appuis reçus par divers organismes
- Revue de presse - Période du 11 mars au 29 juin 2004
- **Un système de valeurs inqualifiable** · Texte & photo de l'intervention du 27 juin
- Développement de la plongée sous-marine au bassin · Photo de l'intervention du 27 juin
- **Eau urbaine ou eau portuaire ?** Photo des trois élus nageant dans l'eau du bassin Louise
- **Le zonage autour du bassin Louise** · Interdiction de l'usage de l'eau par des *personnes*
- Copie de la demande d'ajout au Plan stratégique par les élus de l'Arrondissement La Cité
- Le Plan image: Bassin actuel - Plage Amyot 2008
- Le fascicule en quadrichromie : **Québec ville balnéaire 1608 - 2008**
- **À la tête du bassin Louise - Histoire de l'élimination d'un espace public (1992)**
- **La Ville de Québec propose trois principes directeurs pour l'aménagement de la zone portuaire** · Communiqué du Bureau du Comité exécutif en date du 25 mai 1992.
- **Commentaires** de Vincent Asselin (1992) relatifs au jugement de la firme Pluram
- **Economic Effects of Recreation at U.S. Army Corps of Engineers Water Resources Projects, by State.** - U.S. Corps of Engineers, Vicksburg Laboratory, 1996.
- **Aux plages, citoyens !** · Article résultant d'une entrevue avec le Dr. Éric Dewailly
- Pétition des magistrats du quartier Saint-Roch (1821)
- **Programme** de la Conférence de Nice: L'avenir est-il sur les rivages ?

Après une période d'échanges, de questions et de réponses de part et d'autre, le concept fut explicité au moyen d'une présentation visuelle de type *Power Point*.

Conclusion des échanges

Le Service de l'Aménagement est responsable de l'élaboration du Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD). M. Fernand Martin exprima l'avis que le futur Plan directeur de la Ville devrait garder ouverte la possibilité que, dans l'avenir, un tel projet puisse se réaliser: « Le Plan directeur ne devrait pas fermer la porte à la conception ou à la réalisation – dans l'avenir – d'un tel projet. »

En somme, que le Plan directeur de la Ville fasse en sorte que les lieux soient maintenus dans un état qui préserve, pour les générations futures, la possibilité de réaliser un usage physique de l'eau dans la section de tête de l'actuel bassin Louise.

En terminant, il fut convenu de garder le contact, étant entendu que la Société des Gens de Baignade restait toujours disponible pour fournir documents et informations aux Services intéressés de la Ville, notamment au Service de l'Aménagement. La consultation régulière du site internet de la Société des Gens de Baignade (www.gensdebaignade.org) fut vivement recommandée par Léonce Naud.

La rencontre se termina vers 11 heures.

Le présent Compte-rendu expédié aux organismes et personnes suivantes :

M. Jacques AMYOT	Président d'Honneur, Société des Gens de Baignade
M. Fernand MARTIN	Directeur du Service de l'Aménagement du territoire
Mme Francine BÉGIN	Directrice, Design, architecture et patrimoine
Mme Caroline HOUDE	Conseillère en urbanisme, Division de l'urbanisme
M. Hervé CHAPON	Conseiller en communications, Dir. de l'Aménagement
Mme Diane COLLIN	Urbaniste, Direction de l'Aménagement
M. Édouard LAFRANCE	Urbaniste, Direction de l'Aménagement
Mme Odile ROY	Conseillère [Limoilou], Responsable de l'Aménagement
M. Jacques JOLI-COEUR	Conseiller et pro-maire, Arrondissement de La Cité
Mme Lynda CLOUTIER	Conseillère, Arrondissement de La Cité
Mme Ann BOURGET	Conseillère, Arrondissement de La Cité
Mme Louise LAPOINTE	Conseillère, Arrondissement de La Cité
M. Serge ALLEN	Directeur général, Arrondissement de La Cité
Mme Agnès MALTAIS	Députée de Taschereau à l'Assemblée Nationale
Mme Christiane GAGNON	Députée du comté de Québec au Parlement fédéral
M. Christian SIMARD	Député du comté de Beauport
Membres du C.A.	Société des Gens de Baignade

& Organisations et personnes qui travaillent à la réalisation du projet de « Plage Amyot ».